

Etaient présents :

MM GLEMOT Etienne, CHALET Daniel, MMES HAMARD Marie-Claude, COCHARD Virginie, MM PERRAULT Eugène, ROUSSEAU Jean-Paul, BOURGEAIS Michel, MME CHARRAUD Isabelle, M BONSERGENT Jean-François, MMES BAUDEY Véronique, LEJOLY Aline, POMMIER Céline, MM MUHAMMAD Nooruddine, BUREAU Arnaud, MMES VERGER-PRAT Isabelle, MELLIER Nicole, MM SAULOUP Hugues, COULAS Frédéric, RENOUE Emmanuel, SIRJEAN Benjamin.

Etaient excusés :

- Mme Anne ROBIN, qui avait donné pouvoir à M Nooruddine MUHAMMAD
- Mme Annie ORHAN, qui avait donné pouvoir à Mme Véronique BAUDEY
- M Bernard GABORIAUD, qui avait donné pouvoir à M Jean-Paul ROUSSEAU
- Mme Anne PLOUVIER, qui avait donné pouvoir à Mme Isabelle CHARRAUD
- M Joël PARE, qui avait donné pouvoir à Mme Marie-Claude HAMARD
- Mme Isabel CROSVILLE, qui avait donné pouvoir à Mme Virginie COCHARD
- Mme Marie JAMET, qui avait donné pouvoir à M Eugène PERRAULT

Secrétaire de séance : M Hugues SAULOUP

Assistaient également à la réunion : Mme Marie-Christine JEMIN (Directrice Générale des Services) et Mme Sophie DAILLÈRE (Service Administratif).

Ouverture de la séance à 20H30.

➤ Approbation du compte rendu de la précédente réunion

Adoption à l'unanimité.

➤ Adoption de l'ordre du jour de la séance

Monsieur le Maire propose :

1/ d'ajouter 3 points supplémentaires :

- Commission Administration Générale :
 - Propositions de la CAO – consultation « cabinets assurances »
- Commission Urbanisme :
 - Lotissement de la Barillerie – modification parcellaire
- Commission Communication :
 - Sonorisation du feu d'artifice

2/ de retirer 2 points :

- Commission Enfance – Vie Scolaire :
 - Projet « ado » - animateur de rues – participation financière
- Commission Voirie :
 - Aménagement Boulevard HALLIGON – création de haies

3/ et de donner quelques précisions complémentaires sur certains points de différentes commissions, remis dans les dossiers des Conseillers Municipaux, à travers une note de synthèse complémentaire :

- Commission Personnel :
 - Mise à disposition d'un troisième agent auprès de RECREA'LION
- Commission Enfance – Vie Scolaire :
 - Bâtiment Enfance Jeunesse – jeux extérieurs – Entreprise BO (Bois d'Orraine)
- Commission Patrimoine :
 - Bâtiment Enfance Jeunesse :
 - commande plaque – devis pour inscription
 - montant des travaux pour le bureau SMIA

- Groupe Scolaire Edmond Girard – cantine – montants travaux porte d’entrée et plateau
- Bâtiment des promeneurs – règlements intérieurs
- Travaux Salle Emile JOULAIN – propositions de la CAO
- Commission Urbanisme :
 - Lotissement de la Barillerie – prix de vente
 - ZAC de DURVAL–modifications proposées par la commission et réponses de M. BESNIER
- Commission Voirie :
 - Quai d’Anjou – travaux voirie et trottoirs – devis SAUR et DURAND

Adoption à l’unanimité.

➤ **Agenda du Maire**

M. le Maire informe le Conseil de ses différentes rencontres depuis le dernier Conseil.

➤ **Agenda M. J. François BONSERGENT – Conseiller Général**

M. le Conseiller Général présente son agenda.

Information au Conseil sur les décisions prises par M. le Maire dans le cadre des articles L 2122-22 et-23 du CGCT (délégations au Maire)

□ **Implantation LIDL – requête – prise en charge frais avocat**

Dans le cadre des délégations confiées par le Conseil Municipal à M. le Maire, par délibération du 25.03.2008, et pour la durée du mandat,

Suite à la requête en annulation de l’arrêté du permis de construire déposée par la SCI LION IMMOBILIER,

Monsieur le Maire a sollicité le cabinet ACR – Maître BUFFET pour préparer le mémoire en défense, au nom de la commune du LION D’ANGERS.

Maître BUFFET a rendu son mémoire en défense, Monsieur le Maire précise qu’il est en attente du mémoire de la partie adverse.

⇒ **COMMISSION FINANCES – PERSONNEL – ADMINISTRATION**

Rapporteur : Jean-Paul ROUSSEAU

➔ **Commission « FINANCES » :**

☛ **Trésorier Payeur – Versement « indemnités de conseil et de budget »**

Monsieur le Maire propose au Conseil de verser au Trésorier Payeur, le montant de son indemnité de conseil et de son indemnité de budget, au prorata de sa présence, et sur un taux à 100 %.

En effet, le Trésorier Payeur a quitté la Trésorerie du Lion le 30 juin dernier.

- Indemnité brute de conseil : 423,06 €
- Indemnité brute de confection budget : 45,73 €
- Soit un total brut de : **468,79 €**

La part relative au second semestre 2010 sera étudiée ultérieurement.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l’unanimité.

➔ **Commission « PERSONNEL » :**

☛ **Prise en charge d’un bilan de compétences – service administratif**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu’un agent du service administratif a souhaité bénéficier d’un bilan de compétences et précise que la commission a donné un avis favorable. Le montant pourrait être de l’ordre de 1.600 €.

La prise en charge intégrale se fera par la collectivité.

Il est rappelé que seuls les agents ayant plus de 20 ans au sein de la collectivité pourront bénéficier de cette condition de prise en charge intégrale.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l’unanimité.

☛ **Dépôt dossiers au Centre de Gestion pour mise à disposition de personnel**

Trois dossiers seront déposés auprès de la Commission Administrative Paritaire pour :

→ Mise à disposition d’un agent ATSEM, auprès de RECREA’LION à compter de septembre 2010 pour 4 heures hebdomadaires, pendant la période scolaire.

→ Mise à disposition d'un 2^{ème} agent, auprès de la Communauté de Communes, pour le nettoyage de l'école de musique, à raison de 4h/semaine, pendant la période scolaire.
→ Mise à disposition d'un 3^{ème} agent, auprès de l'association RECREA'LION pour un quota d'heures de 997,50 (ceci afin de ne pas changer le contrat actuel, lié à la salle des fêtes qui sera fermée à partir de septembre)
*Le Conseil est invité à autoriser M. le Maire à déposer ces trois dossiers.
Adoption à l'unanimité.*

→ Commission « ADMINISTRATION GENERALE » :

☞ Propositions de la CAO – consultation « cabinets assurances »

Dans le cadre de la consultation lancée par la commune le 29 avril dernier, la CAO s'est réunie 2 fois en présence du cabinet AC DELTA CONSULTANTS.

Monsieur le Maire expose les propositions de la CAO déposées dans les dossiers des Conseillers.

- Budget assurances 2010 : 59 153.90 €
- Budget prévisionnel d'assurances 2011 : 27 997.16 €, soit -52 %

Avec une répartition en 5 lots :- « Dommages aux Biens » : GAN Assurances

- « Responsabilité Civile » : SMACL
- « Protection juridique » : MMA / DAS
- « Véhicules à moteur » : SMACL
- « Risques statutaires » : MMA / QUATREM

Monsieur le Maire invite le Conseil à accepter les propositions de la commission et de l'autoriser à signer le marché.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT - SOLIDARITE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Nicole MELLIER

Compte rendu Commission Action Sociale du 08/07/10 :

- règlement intérieur pour le Bâtiment des promeneurs
- Un planning des bénévoles a été étudié pour accueillir les « sans domicile fixe » qui se présenteront en Mairie de septembre à décembre
- 2 dossiers d'aides financières
- 5 dossiers d'aides aux vacances
- Plan « canicule » : point sur les visites des personnes isolées (environ 100 personnes) pendant la canicule, elles apprécient ces visites personnalisées qui ont lieu 2 fois par an (début d'année à l'occasion des vœux et plan canicule pendant l'été)
- au plan canicule, s'ajoute le plan « sécurité » demandé par le Préfet : inscription des personnes qui souhaitent une surveillance de leur habitation, cette liste sera transmise à la gendarmerie qui prévoit d'effectuer des rondes régulières à leur domicile.

Compte rendu Commission Logement du 29/06/10 :

- demande d'attribution de logement en cours pour des T5 et T3
- actuellement 157 demandes sont en attente sur la commune
- Bâtiment des promeneurs : 2 personnes ont déjà été accueillies et 4 sont attendues samedi

☞ Bâtiment des promeneurs – proposition nom du bâtiment

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il avait été demandé aux commissions « CCAS, Communication et Patrimoine », de réfléchir sur le nom qui pourrait être donné au bâtiment qui reçoit désormais des promeneurs et des pèlerins.

Monsieur le Maire propose de valider la proposition suivante : « *A la croisée des chemins* »

Ce nom pour symboliser les « chemins de vies et chemins de terre ».

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION ENFANCE – VIE SCOLAIRE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Céline POMMIER

Compte rendu du 05/07/10:

- Bâtiment Enfance Jeunesse :
 - Inauguration le 11/09/2010 – présence de l'Association RECREA'LION (Délégué) ainsi que les financeurs : Conseil Général, Conseil Régional, le Député M. Marc LAFFINEUR et le sous Préfet
 - Réunion de chantier : problème de séchage de la chape

Mme BAUDEY demande : pourquoi la chape ne sèche-t-elle pas ?

M. le Maire lui répond : c'est une chape anhydrite, à base de plâtre et de chaux, elle a été choisie pour éviter d'avoir un joint de dilatation. C'est un problème d'humidité, le taux à ne pas dépasser est de 0.5 unité, nous sommes actuellement à 2.1 (celui-ci baisse petit à petit, il était de 3.9, puis 2.9, 2.4 et 2.1)

M. RENOU : un constat de mesure a été fait ?

M. le Maire : oui des tests sont effectués tous les lundis.

- Acquisition de jeux extérieurs : toile d'araignée ; les rocheuses ; jeux divers pour les plus petits (âne, chameau...)

M. SAULOUP demande si dans les prix des jeux, le coût du montage est inclus ?

M. le Maire : seule l'araignée sera montée, pour les autres jeux ils seront installés par les services techniques car il faut une préparation du sol.

- Suite à une réunion avec Madame CERINI (CAF) dont l'objet était l'étude d'un projet « ados », il est donné comme information que ce dossier est en cours, avec création d'un poste « animateur de rues » reporté en 2011
- L'accueil de loisirs assuré par l'association RECREA'LION est complet en juillet et août, une visite est prévue le lendemain avec 38 enfants, au Musée de l'Aviation à MARCE.

☛ Bâtiment Enfance Jeunesse :

- Acquisition de matériel de nettoyage :
 - Entreprise LEGOFF – aspirateurs et mono brosse : 1 991,85 € HT
 - Entreprise BOISRAMÉ – vaporetto : 460 € HT
- Jeux extérieurs – Société BOIS D'ORRAINE – 28 916,65 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION COMMUNICATION – PROMOTION DE LA VILLE – CULTURE – ANIMATION - TOURISME et RELATIONS INTERCOMMUNALES

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Isabelle VERGER PRAT

Compte rendu du 29/06/10 :

- Distribution du Journal du Lion
- Bonne continuité des consultations sur le site Internet
- Festivités du 14 juillet :
 - 10/07/10 : les FOLIKLORES : samedi dernier, un groupe de MODALVIE a offert un spectacle très réussi
 - 11/07/10 : concours de pêche organisé par la Société « l'Union » : 26 équipes (la société va mener une réflexion pour faire venir plus de personnes)
 - 14/07/10 : 10h30 revue des sapeurs pompiers sur la place de la Mairie
 - 14/07/10 : courses cyclistes dans les rues du Lion – 3 épreuves prévues à 13h - 14h30 et 16h30
 - 14/07/10 : concours de pétanque organisé au Camping
 - 17/07/10 : réunion de préparation technique pour le feu d'artifice qui sera suivi du bal populaire
 - 18/07/10 : Braderie organisée par l'Entente des Commerçants et Artisans
- Nom proposé pour la future Résidence Boulevard HALLIGON : « Joseph HALLIGON » - M. le Maire informe le Conseil qu'il a consulté, à cet effet, la famille.
- Objets promotionnels : distribution d'une sacoche à l'effigie du Lion d'Angers, pour tous les agents de la Mairie, les Elus (ambassadeurs de notre commune) et la Presse, ainsi qu'un stylo, porte mémo et une clé USB.
- Réflexions en cours sur les futures oriflammes

- Cirque Bouglione : ouverture prévue début octobre aux écoles et à l'association musicale, avec mise à disposition du chapiteau
- Journées du Patrimoine Godard FAULTRIER (natif du Lion) Bicentenaire : Père de l'archéologie moderne : les 18 19 septembre 2010 ouverture de l'exposition 15 jours.
- Isle Briand : projet d'un rassemblement des Trompes Lionnaises et vèneries, les 3 et 4/09/2011

☛ **Sonorisation du feu d'artifice**

M. BOURGEOIS rappelle au Conseil que tous les ans, le feu d'artifice est organisé par la Société l'Union et préparé par une personne bénévole pour la mise en place de la sonorisation (personne rencontrée par l'intermédiaire de l'Association José Pamplemousse).

En accord avec la Société l'Union qui reversera le montant à cette personne, la commune propose d'augmenter de 100 €. Un arriéré sera réalisé sur 2 ans, soit 300 € pour 2008 - 2009 - 2010.

Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à augmenter la somme versée à la société l'Union pour l'organisation de la soirée du « 14 juillet ».

Il propose de passer cette somme à 2 300 €. Cette somme viendra du budget « Animation de la ville ».

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

⇒ **COMMISSION VIE ASSOCIATIVE**

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Véronique BAUDEY

Compte rendu du 22/06/10 :

⇒ ZESTIVAL

- Dernier point sur les préparatifs de l'édition 2010.
- Concernant 2011, le peu de bénévoles au sein de l'association va rendre encore plus difficile l'organisation d'un tel événement.

⇒ Vie des associations

- Demande de subvention exceptionnelle de la part du Rayon Sportif Lionnais. 6 gymnastes du Lion d'Angers vont participer aux championnats de France de Limoges les 3 et 4 Juillet.
- Demande de subvention exceptionnelle du club des Aéroglisseurs qui participe au Championnat du Monde d'aéroglisseurs en Grande Bretagne du 23/29 août 2010 8 Pilotes du club sont engagés (dont 5 du Lion), ce qui nécessite des moyens importants en matériel de transport, en intendance et en bénévoles. 24 bénévoles (dont 9 du Lion) vont également faire le déplacement.
- La commission a proposé d'accorder une subvention exceptionnelle car le club est souvent présent lors de manifestations, telles le téléthon. Le club prête du matériel aux autres associations lionnaises, exemple avec l'ESSHA lors de l'organisation du cross en Février dernier.

⇒ Supplément « Associations » de Septembre

- Avec la nouvelle configuration du journal du Lion, le numéro de Septembre ne sera plus consacré entièrement aux associations.
- C'est pourquoi, avec la Commission Communication, un supplément de 4 pages a été créé et sera inséré dans le journal à la rentrée. Ce supplément sera à la disposition de tous en mairie et sera distribué aux nouveaux habitants. Il recense les Associations Lionnaises avec les principaux renseignements utiles.
→ Nom du supplément : « **ASSOCIA'LION** »
- La commission a proposé qu'à l'occasion d'une prochaine édition, il pourrait être inséré un plan des salles occupées par les associations avec une couleur qui renvoie un lieu aux associations.

⇒ Points divers

- La commission a été sollicitée par M Franck HAUDOIN, un athlète qui fait du tir à l'arc handisport. Il est champion de France et participera aux championnats d'Europe en Août prochain. Il demandait l'obtention d'une aide financière pour le renouvellement de son matériel très onéreux. La commission reconnaît ses exploits mais n'a pas pour mission d'aider un particulier. Par contre, plusieurs pistes lui ont été transmises afin qu'il trouve des sponsors.

- Mise à jour de l'agenda des différentes manifestations ou réunions associatives afin qu'un membre de la commission soit présent à chaque manifestation.
- Concours des Maisons Fleuries : le jury va bientôt passer dans les rues et un déplacement à Thouars est prévu le 4/09/10.

☛ **Subventions complémentaires – demandes de l'association sportive de gymnastique et de l'association des aéroglisseurs**

- Gymnastique : pour les frais de déplacement pour la participation au Championnat de France à Limoges
- Aéroglisseurs : pour les frais de déplacement pour la participation au Championnat du Monde en Angleterre

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

⇒ **COMMISSION PATRIMOINE ET SECURITE**

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : Isabelle VERGER PRAT

Compte rendu du 29/06/10 :

Point sur travaux :

- Groupe Scolaire Edmond Girard : classes terminées
 - côté maternelle : parking prévu de 14 places
 - vestiaires : reste la pose de film opaque
- Maison de l'Enfance : acquisition matériel
- Bureau SMIA : bail non reconduit, transféré dans le Bâtiment Enfance Jeunesse
- Bâtiment gardiennage salle des fêtes Emile JOULAIN : devis chaudière et fenêtres
- Camping : mitigeur
- Salle Maurice GABORIAUD
- Accueil social : capotage et règlement intérieur
- Mairie : alarme
- Rencontre avec le club de judo
- Piscine : acquisition tente

Mme MELLIER demande pourquoi le SMIA a été transféré dans le Bâtiment Enfance Jeunesse ?

M. le Maire : pour accueillir le CLIC compétent sur les secteurs du Lion et Châteauneuf. La mutualisation des bureaux n'était pas possible entre les deux activités. La convention SMIA/Communauté de Communes prenait fin au 30 juin 2010

Mme MELLIER : il y a une entrée extérieure ?

M. le Maire : non c'est l'entrée principale, il y a une salle d'attente

Mme MELLIER : on va faire rentrer du public ? Ce n'est pas concordant avec la sécurité des enfants ?

M. le Maire : le secrétariat du SMIA se trouve à l'entrée, c'est un service médical qui reçoit sur rendez-vous les vendredis matins. Sont alors présents une secrétaire et un médecin.

☛ **Groupe scolaire E. Girard – travaux cantine :**

- Étagère et bac roulant – Société UGAP – 787,63 € HT
- Vestiaire roulant – Société COMAT ET VALCO – 135,97 € HT + frais de conditionnement
- Fourniture et pose porte d'entrée – Ateliers MICHEL – 1 100 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Groupe scolaire E. Girard – électricité – Entreprise ECSELEC (hors marché)**

Devis pour colonne – salle informatique – 627,59 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Mairie et Groupe Scolaire Edmond Girard – mise en place d'alarmes – Entreprise BOUILLE**

Devis de l'Entreprise BOUILLE – 10.020 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Bureau des Adjoints – acquisition chaises – société CBS**

Devis pour 12 chaises : 356,16 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Bâtiment Enfance Jeunesse :**

▪ Commande plaque – inscription extérieure – nom du bâtiment – devis OUEST GRAVURE :
1 700 € HT

▪ Travaux bureau SMIA : devis électricité : 600 € HT + plomberie Entreprise CESBRON :
3 600 € HT

▪ Caissons bureau administratif – société CBS – 311,14 € HT

▪ Sous-traitance – partie du lot « espaces verts » - à l'entreprise DURAND

La société des JARDINS DU BAUGEOIS demande à la commune de l'autoriser à sous-traiter une partie des travaux (création d'un parking), à l'entreprise DURAND pour un montant HT de 13 699,50 € HT

Le Conseil est invité à délibérer pour l'ensemble de ces points.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Salles communales :**

▪ Acquisition tables et chaises – société COMAT ET VALCO – 1 540 € HT

▪ Vitrines (dont 1 pour la Bibliothèque) pour affichage extérieur – société COMAT ET VALCO –
226,10 € HT + frais de conditionnement

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Camping – mitigeur – Société CHAUFFECO**

CHAUFFECO – 1 458,91 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité

☛ **Bâtiment des Promeneurs :**

▪ Capotage – Entreprise BOULAY – 658,70 € HT

▪ Approbation du règlement intérieur

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Salles M. Gaboriaud –**

▪ Football - vestiaires douches – Entreprise MAILLET - 796,04 € HT

▪ Judo – acquisition tapis – Entreprise BODIN – 493,31 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Coût de mise à disposition des terrains et salles de sports – associations extérieures**

Il est proposé de facturer aux associations extérieures au Lion d'Angers un montant de 10 € de l'heure (sauf temps du repas) pour la mise à disposition de terrains et/ou salles de sports.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Salle des Fêtes Emile Joulain – Logement - travaux**

▪ Chaudière – Entreprise REBOUX – 2 814,20 € HT

▪ Fenêtres – Entreprise HOUDMON – 6 440 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Salle des Fêtes Emile Joulain – travaux de réhabilitation – propositions de la CAO**

La commission d'appels d'offres s'est réunie deux fois pour l'ouverture des plis et le compte rendu de la première analyse par l'économiste. Elle s'est réunie une nouvelle fois le vendredi 9 juillet pour une présentation finale du rapport.

Monsieur le Maire présente à l'appui d'un tableau récapitulatif des offres, l'ensemble des propositions.

Pour mémoire : 15 lots.

Début des travaux prévu fin août.

M. RENOU demande : à propos des résultats des sondages sur la charpente, peut-on avoir un compte rendu ?

M. PERRAULT répond : La remise en état de la charpente a été prise en compte dans l'appel d'offres, - 2 lots concernent ce sujet : maçonnerie/charpente

M. le Maire ajoute : nous remercions le Conseil Général (à travers une SEM) qui a accepté ce dossier car les 2 pans seront recouverts de panneaux photovoltaïques pour une production d'énergie maximale.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption avec 3 abstentions.

☛ **Piscine – prix de vente des confiseries**

Mise à disposition par le magasin PROXI – mêmes tarifs que l'an passé.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Marché – acquisition de deux panneaux – Entreprise NADIA**

Panneaux « zone 30 » et panneaux « spécifiques pour le Marché » - devis : 613,45 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Eglise – restauration de la toiture – dépôt dossiers de subvention auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, de la DRAC et de la Fondation du Patrimoine**

M. le Maire propose au Conseil de l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention auprès de ces différentes instances.

Pour mémoire : estimation des travaux de l'ordre de 300.000 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION URBANISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Nooruddine MUHAMMAD

Compte rendu du 01/07/10 :

3 Permis de Construire

10 Déclarations Préalables

1 Permis de démolir

2 demandes de mises aux normes

7 Certificats d'Urbanisme

2 Droits de Prémption

- PLU : compte rendu et diagnostic commun
- Réunion de présentation sur le SCOT à Grez Neuville
- Enquête Zones Humides : compte rendu de l'affichage de la carte sur l'inventaire des zones humides en Mairie
- Lotissement de la Barillerie : travaux voirie – possibilité de modification parcellaire sur les lots 1 et 2 pour faire une seule parcelle d'ici la fin août
- Choix du nom pour la future Résidence « Joseph HALLIGON » ancien Conseiller Général et Maire du Lion : la famille a été informée.
- ZAC de Durval :
 - Cahier des charges : lecture des modifications demandées par la Commission Urbanisme et les réponses de M. BESNIER
 - Seul point compliqué : un délai de 2 mois pour déposer le Permis de Construire - revoir la formulation de l'article
 - Modification des réseaux et de la voirie

☛ **Lotissement de la Barillerie :**

▪ Sondages de sols – Cabinet COULAIS CONSULTANT – 1 700 € HT

▪ Modification DCM – prix de vente terrains

Suite aux résultats des sondages de sols, la commission urbanisme et la commission finances proposent de modifier le prix de vente des 4 parcelles concernées par ces sondages.

Le prix de vente annoncé sera un prix à la parcelle et non au m² comme précédemment, et ce pour l'ensemble du lotissement.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Lotissement de la Barillerie – modification parcellaire**

Il est proposé au Conseil, qu'en cas de besoin, il autorise M. le Maire à lancer la modification parcellaire concernant les lots 1 et 2 par rapport aux prescriptions liées à ces 2 lots dans le parcellaire actuel.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **ZAC de Durval – approbation cahier des charges architecturales et statuts de l'association syndicale.**

La commission a travaillé sur ces 2 documents. Certaines modifications ont été adressées au cabinet BESNIER.

Une présentation des nouveaux documents est faite en séance.

Par ailleurs, la modification parcellaire votée lors du précédent Conseil Municipal implique la modification des réseaux.

Le Conseil est invité à délibérer à la fois sur les 2 documents écrits et sur les plans des réseaux et de la voirie.

Adoption à l'unanimité sur les 2 points.

☛ **Résidence du Toit Angevin – Boulevard Halligon – proposition nom pour cette résidence**

Les commissions « communication » et « urbanisme » ont réfléchi sur le nom qui pourrait être donné à cette future Résidence. Il vous est proposé de retenir le nom de « Résidence Joseph Halligon » - ancien conseiller général et maire du Lion d'Angers.

Le Conseil est invité à délibérer

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION VOIRIE – RESEAUX - AMENAGEMENT URBAIN – CIRCULATION

➤ Résultat du travail de la commission.

Rapporteur : Frédéric COULAS

Compte rendu du 06/07/10 :

- Rue du Général Leclerc : pose panneaux « zone 30 »
- Aménagement avenue des Tilleuls : la pose des bordures a commencé
- Fleurissement : tout est planté, entretien des pousses
- Jardins Familiaux : la terre récupérée sur certains chantiers est mise en stock, elle sera triée et nivelée en septembre
- Groupe Scolaire Edmond Girard : devis Entreprise DURAND pour l'aménagement des cours intérieures de l'école – mise en place d'enrobé
- Lotissement de la Barillerie : fin de l'empierrement de la voirie par l'Entreprise DURAND et début des travaux électriques route de Château-Gontier par l'Entreprise CIEC.
- Station d'épuration : voirie provisoire faite avec protection sur l'oléoduc, devis à rajouter : France Télécom, SAUR, SIEM, DURAND, coût global estimé à 1 980 000 €.
- Quai d'Anjou et Quai de Bretagne : travaux de revêtement seront réalisés en juillet - la Communauté de Communes a élargi la chaussée devant l'Hôtel des Voyageurs – circulation en sens unique, une déviation sera mise en place les 19- 20 et 21 juillet
- Parking rue du Courgeon : de l'autre côté de la rue, face au bâtiment de l'Enfance : parking 14 places de stationnement avec création d'une piste cyclable et piétonne afin de réaliser une continuité entre la piste cyclable qui viendra de la rue H et R de Cholet, passant par le parking de l'Ecole Edmond Girard et rejoignant le collège privé.

☛ **Station Epuration :**

Sur le budget annexe assainissement :

- Conseil Ingénierie – France Télécom – 406,66 € HT
- Travaux voirie – Entreprise DURAND – 17 195 € HT
- Travaux concessionnaires :

→ SIEML : raccordement – 8 312 €

→ SAUR : 1 143,13 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Groupe scolaire E. Girard – aménagement cour intérieure – Entreprise DURAND**

Devis : 7 799,08 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Quai d'Anjou – travaux divers (trottoirs – tampons)**

Entreprise DURAND : 3 800 € HT

SAUR : 5 851.26 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Panneaux signalisation – zone 30 – Entreprise NADIA**

Montant du devis : 619,98 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

☛ **Jardins familiaux – tranche n°2 – aménagements extérieurs – Entreprise DURAND**

Montant du devis : 3.500 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

⇒ **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire et les Adjoints fixent les prochaines réunions des Commissions.

Prochain Conseil Municipal : le lundi 6 septembre 2010 à 20h30.

Clôture de la séance à 22h40.